



SAEKK

Caisse-Maladie
des Médecins Suisses

Rapport d'activité 2025



Contenu

4	Éditorial
6	2025 en un coup d'œil
10	Gouvernance d'entreprise
13	Organisation
16	Rapport de situation
24	Comptes annuels
32	Rapport de l'organe de révision
34	Nos équipes
38	Liste des délégué·e·s
40	Sociétés de courtage

Photo de couverture

Faire route ensemble - une journée pour prendre de la hauteur

Depuis le premier café à l'arrivée jusqu'aux derniers échanges autour de l'apéritif : le congrès des conseillères et conseillers de 2025 a permis de jeter un coup d'œil derrière les coulisses de l'aéroport de Zurich. Entre les briefings, les visites guidées et les moments partagés, cette journée a offert bien plus qu'un simple aperçu de ce qui se passe derrière les portes : elle a été pleine de rencontres, de perspectives et de discussions inspirantes qui produiront leur effet dans la durée.

Éditorial

Chers membres de la société coopérative

Dans le rapport annuel 2024, nous avons ouvert notre éditorial par cette citation : « L'avenir ne se fait pas tout seul – il faut le construire avec courage. » Nous sommes restés fidèles à cette ambition au cours de l'année écoulée, et nous avons pu mener à bien bon nombre de projets que nous avons alors initiés.

Comme nous l'avons déjà annoncé l'année dernière, nous avons travaillé sans relâche au développement des produits devant succéder aux plans B et C. Nous sommes fiers d'avoir pu lancer les deux nouveaux produits Vitalis Primus et Vitalis Continua au 1^{er} janvier 2026. Alors que Vitalis Primus remplace sans difficulté les plans existants avec une cotisation défiant toute concurrence, Vitalis Continua permet pour la première fois à nos membres de souscrire une indemnité journalière de base en cas de maladie ou d'accident jusqu'à l'âge de 70 ans. Nous savons que de nombreux médecins continuent de pratiquer bien au-delà de l'âge de 65 ans. Avec cette nouvelle offre, nous tenons compte de ce besoin de façon ciblée. Le nombre réjouissant de nouveaux contrats conclus durant les premiers mois de cette année nous permettent d'être très confiants : en lançant ces deux produits, nous avons manifestement visé juste parmi nos membres.

Au-delà des produits, la SAEKK peut dans l'ensemble se prévaloir d'une année couronnée de succès. Tant l'activité principale dans le domaine des indemnités journalières que les activités financières ont connu une évolution très réjouissante. Ce point

positif mérite d'être mentionné tout particulièrement : pour la première fois depuis des années, l'augmentation des prestations versées ne s'est pas poursuivie. Par conséquent, aucune augmentation des cotisations ne s'est imposée pour 2026. Un signal important est ainsi envoyé à nos membres et témoigne d'une gestion rigoureuse et durable de nos risques.

Par ailleurs, la SAEKK s'est également imposée dans le domaine de la prévention et de la formation continue des médecins. Trois formations continues, reconnues par plusieurs sociétés de discipline médicale, ont été organisées avec succès. Fidèles à notre devise « Par des médecins, pour des médecins », nous entendons poursuivre cet engagement avec conviction à l'avenir et le renforcer si nécessaire.

Dans le même temps, nous avons constaté que le nom de la SAEKK et ses prestations sont encore trop peu connus dans les milieux spécialisés. Pour changer cela, nous agissons à plusieurs niveaux : avec notre nouvelle publication, Lifeline, qui paraît deux fois par an, nous créons un canal permettant de faire connaître la SAEKK à un public professionnel plus large. De plus, nous élargissons en permanence notre réseau de conseillers afin que les parties prenantes concernées puissent faire connaissance avec la SAEKK et découvrir ses services. Pour la première fois, la SAEKK dispose également de ses propres collaboratrices et collaborateurs du service externe, qui font principalement office d'intermédiaires pour la vente de produits d'assurance-maladie de l'EGK. Cela renforce encore le rôle de la SAEKK en tant qu'agence spécialisée de l'EGK.

En interne également, nous poursuivons nos efforts de modernisation. Cette année, notre système central « Topass » passera à la vitesse supérieure. Nos membres en bénéficieront eux aussi progressivement, grâce à des procédures simplifiées et à des solutions numériques plus nombreuses au quotidien.

En ce qui concerne la gestion de la SAEKK, un changement important se profile. Notre président, le docteur Jean-Daniel Schumacher, ainsi que le membre du conseil d'administration, le docteur Thomas Biel, quitteront la SAEKK au milieu de l'année en raison de la limite d'âge prévue par les statuts. Nous tenons d'ores et déjà à les remercier sincèrement de leur engagement de longue date en faveur de la SAEKK et leur souhaitons une retraite bien méritée.

C'est uniquement grâce à votre fidélité et à votre engagement envers notre coopérative que la SAEKK peut, aujourd'hui encore, après plus de 125 ans, se présenter comme une entreprise en excellente santé. C'est précisément pour cette raison que nous nous efforçons chaque jour de simplifier encore nos services et de créer de nouvelles offres, dont vous tirez profit immédiatement en tant que membre.

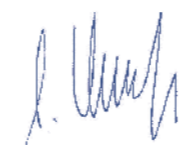
Merci de votre soutien.





Dr méd. Jean-Daniel Schumacher
Président de l'Administration





Daniel N. Kaufmann
Directeur

Généralités



131,34 millions CHF

Capitaux propres

901,65 millions CHF

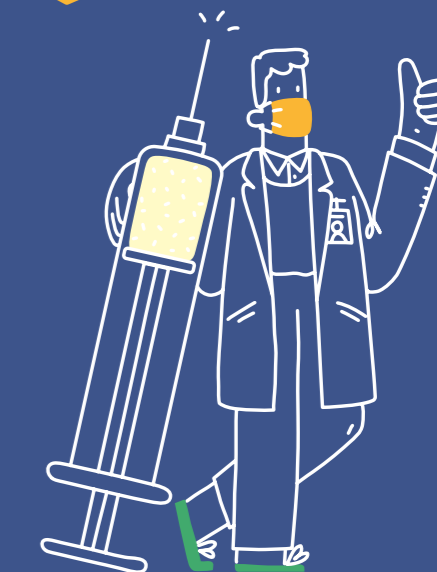
Total du bilan

15,46 millions CHF

Résultat annuel

4,86 %

Performance
Placements financiers



Un exercice peut être représenté par des chiffres, mais il ne se réduit pas à cela. Ces chiffres incarnent effectivement la stabilité, la fiabilité et la confiance, mais surtout, ne l'oublions pas, l'engagement quotidien de nos équipes en faveur des membres de la coopérative. Des services personnalisés, compétents et soucieux de votre bien-être.

2025 en un coup d'œil

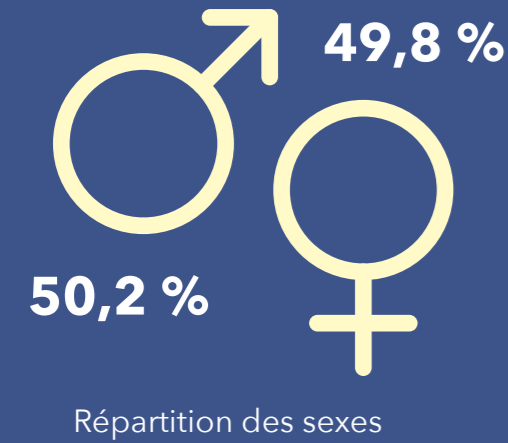
Assurance-maladie



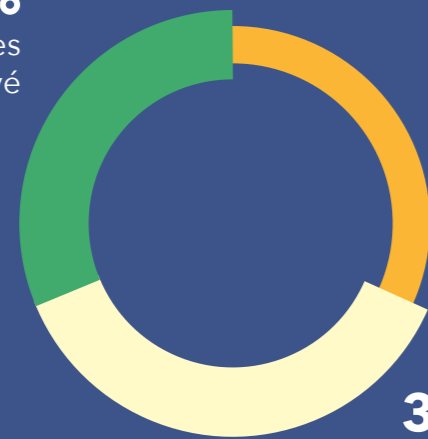
23,75 millions CHF



Volume de primes
LCA chez EGK



31,0 %
Personnes assurées
en semi-privé



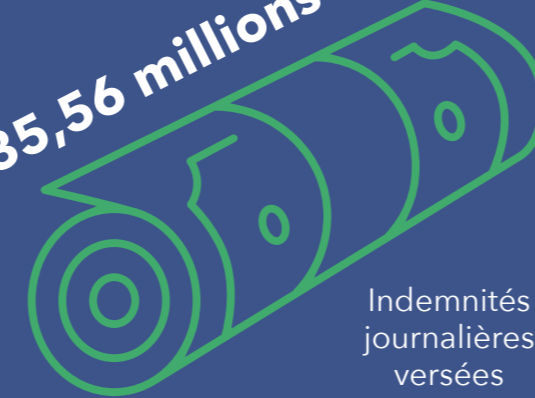
37,6 %
Personnes assurées
en privé



Que vous soyez salarié-e ou exercez à votre compte : en tant que coopérative de médecins au service des médecins, nous savons ce qui compte vraiment. Nos membres doivent se sentir entre de bonnes mains, grâce à des solutions adaptées à leurs besoins et avec un accompagnement personnalisé pour toutes les questions relatives à l'indemnité journalière et à l'assurance-maladie.

Indemnités journalières

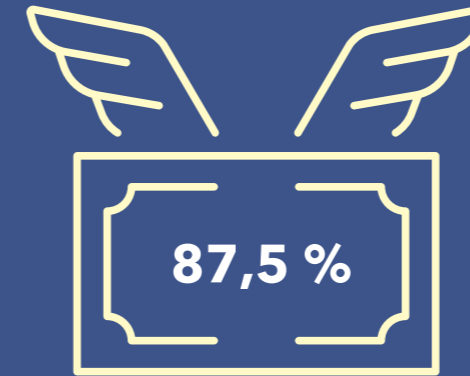
35,56 millions CHF



Indemnités
journalières
versées

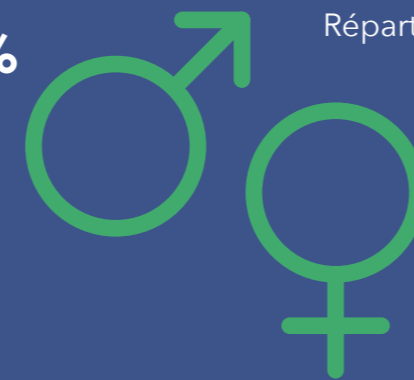
87,5 %

Taux de sinistres



51,3 %

Répartition des sexes



48,7 %

15,3 %



Participation aux excédents
sur la cotisation totale 2025

14'004



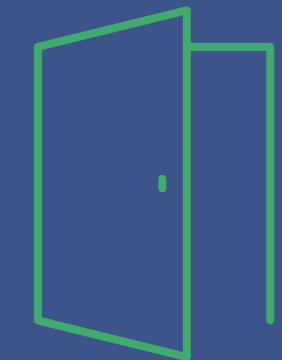
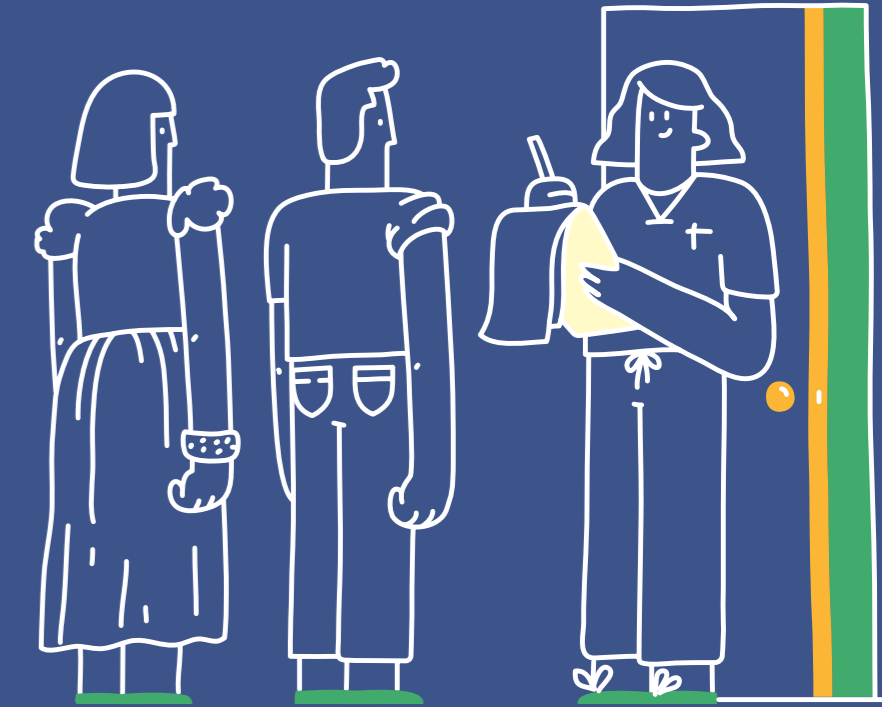
Membres

Immobilier

Résultat net des biens
immobiliers détenus
directement



7,32 millions CHF



1,71 %

Taux de vacance



469

Appartements à louer

L'adage « Préparer demain dès aujourd'hui » ne s'applique pas uniquement à nos solutions d'indemnités journalières. Il a aussi un impact sur la manière dont nous investissons. Notre portefeuille immobilier témoigne de notre stabilité financière et de notre vision à long terme : le fruit de décisions mûrement réfléchies et durables.

Gouvernance d'entreprise

La société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses (SAEKK) s'engage à mener une gestion d'entreprise responsable, transparente et efficace. Les pages suivantes donnent un aperçu de la structure organisationnelle, des mécanismes de décision et des instances de contrôle de la société coopérative.

Les principes fondamentaux de la SAEKK sont consignés dans ses statuts, dans son règlement d'organisation et dans d'autres directives. Le respect de leur application est régulièrement contrôlé et les adaptations éventuelles requises sont effectuées périodiquement.

Structure organisationnelle

La SAEKK est organisée de la manière suivante :

- Votation générale
- Assemblée des délégué·e·s
- Administration
 - Division Audit
 - Commission Placement de capitaux
 - Division Droit
 - Commission Personnel et rémunération
- Bureau
- Commission médicale

Votation générale

Les droits des membres de la coopérative sont en principe transférés à l'assemblée des délégué·e·s, à l'exception des points suivants :

- élection des délégué·e·s ;
- résolutions demandées par écrit par au moins 500 membres de la coopérative.

Les délégué·e·s pour la période administrative du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028 ont été élus par votation générale au 31 décembre 2024 (date d'élection). La liste des délégué·e·s peut être consultée aux pages 38 et 39.

Assemblée des délégué·e·s

L'assemblée des délégué·e·s est composée des représentantes et représentants élus des membres (entre 50 et 60 délégué·e·s). Elle se réunit en général une fois par an et assume notamment les tâches suivantes :

- approbation du rapport d'activité (y c. rapport de situation) et des comptes annuels
- élection et décharge de l'Administration
- définition de l'orientation stratégique
- décisions de modification des statuts

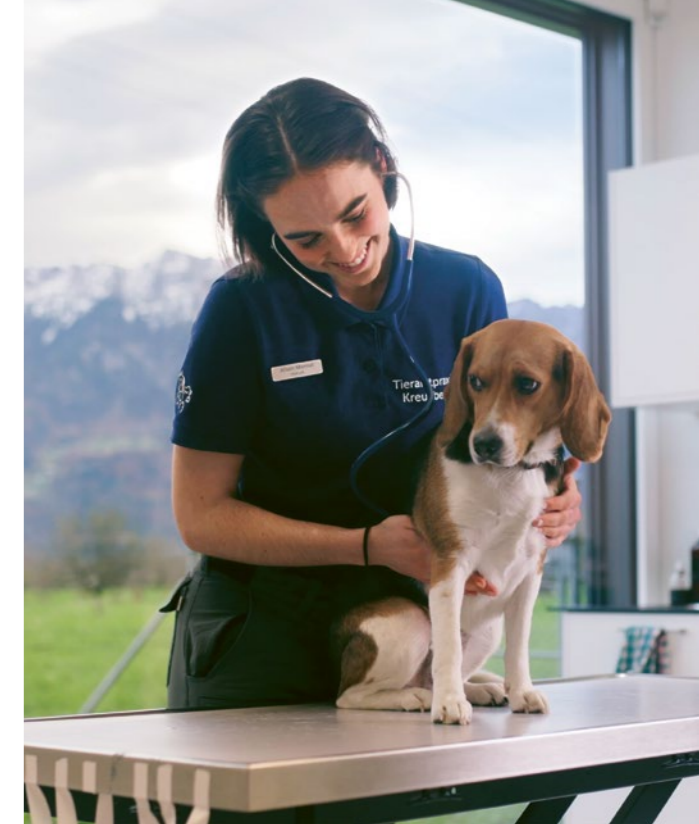
La 34^e assemblée des délégué·e·s a eu lieu le 28 juin 2025 à Lausanne (VD).

Administration

L'Administration assume la responsabilité de la gestion stratégique de la société coopérative. Elle se compose d'au moins sept membres, élus par l'assemblée des délégué·e·s pour un mandat de quatre ans. Les membres qui ont atteint l'âge de 70 ans se retirent lors de la prochaine assemblée des délégué·e·s. L'Administration se constitue elle-même et élit en son sein le ou la président·e et le ou la vice-président·e.

L'Administration est composée des personnes dont les noms figurent à la page 13, qui sont toutes domiciliées en Suisse.

La répartition des compétences entre l'Administration et le Bureau est fixée dans le règlement d'organisation. L'Administration assure la direction générale de la SAEKK ainsi que la surveillance et le contrôle de ses activités.



En 2025, l'Administration s'est réunie à cinq reprises sous la présidence du docteur Jean-Daniel Schumacher. Une cinquième réunion a été nécessaire au cours de l'exercice pour nommer Maître Denise Dornier, en tant qu'avocate de la Commission médicale (succédant à Maître Andreas Wiget) et pour soumettre à l'assemblée des délégué·e·s la consigne de vote pour l'élection de la Dre méd. dent. Fabienne Glenz comme nouvelle membre de l'Administration (en remplacement du Dr méd. dent. Thomas Biel).

Au cours de l'exercice 2025, les divisions et commissions de l'Administration ont exercé leurs activités selon les indications mentionnées ci-dessous :

- La division Audit, présidée par Daniel Steiner, a tenu cinq réunions ordinaires au cours de la période sous revue.
- La commission Placement de capitaux, présidée par Stefan Bodmer, s'est réunie pour neuf séances ordinaires et deux séances extraordinaires.
- La division Droit, dirigée par le Dr Rémy Boscacci, s'est réunie à trois reprises.
- La commission Personnel et rémunération, créée au cours de l'exercice 2025 et présidée par Ivo Wiesendanger, s'est réunie à huit reprises en 2025 et a également eu un échange avec la direction.





Bureau

Le Bureau, dirigé par le directeur Daniel N. Kaufmann, est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des directives stratégiques. La direction du Bureau est nommée par l'Administration et assume entre autres les tâches suivantes :

- gestion quotidienne et administration de la société coopérative
- mise en œuvre des décisions de l'Administration et de l'assemblée des délégué-e-s
- finances et comptabilité

Le directeur ainsi que les autres cadres, Stefan Eisenring, Gabriela Braun, Salvatore Russo, Dominik Moser et Franco Pasquariello, ont leur domicile en Suisse.

Commission médicale

La Commission médicale, présidée par le docteur Guy Bourgeois, est élue par l'Administration et se compose de quatre spécialistes en médecine humaine et d'une juriste. En tant que médecins-conseils, les membres assument notamment les tâches suivantes :

- décisions sur l'admission de nouveaux membres et l'augmentation des indemnités journalières
- décisions en matière de prestations d'indemnités journalières
- décisions sur l'indication d'entretiens d'orientation
- consultation de la division Droit au sujet de l'éventuelle exclusion d'un membre
- décisions sur les distributions du fonds pour la facilitation de l'adhésion et les cas de rigueur

Les médecins de la Commission médicale exercent régulièrement, en principe hebdomadairement, leur rôle de médecin-conseil. Lors de séances ad hoc, la Commission se penche notamment sur les cas spéciaux et d'accompagnement. Onze de ces séances ont eu lieu au cours de l'exercice sous revue.

Mécanismes de contrôle

Afin de garantir une gestion transparente et conforme à la loi de la société coopérative, les mécanismes de contrôle suivants sont mis en œuvre :

- **Système de contrôle interne** : la division Audit surveille la gestion des risques et évalue régulièrement le système de contrôle interne.
- **Révision externe** : les comptes annuels de la SAEKK sont vérifiés chaque année par un organe de révision indépendant. Celui-ci vérifie également l'existence du système de contrôle interne.
- **Reporting sur les titres** : la Banque cantonale de Saint-Gall établit chaque mois un rapport sur les titres, comprenant un rapport de compliance. La commission Placement de capitaux s'appuie sur ce rapport pour orienter sa stratégie d'investissement. Le rapport de compliance garantit le contrôle de la conformité au règlement de placements.
- **Audit des placements** : au moins tous les cinq ans, les placements de la SAEKK font l'objet d'un audit réalisé par un prestataire indépendant (la dernière fois : par PPCmetrics AG en 2024).
- **Capital de couverture** : en tant que prestataire de services indépendant, Libera AG calcule chaque année la provision nécessaire pour le capital de couverture de la SAEKK. Ce calcul est vérifié par l'organe de révision. De plus, une expertise actuarielle est réalisée au moins tous les cinq ans par Libera AG afin de vérifier les paramètres de calcul utilisés (dernièrement en 2022).
- **Règlement d'organisation** : le règlement définit clairement les compétences, les responsabilités et les délimitations des rôles entre l'Administration, le Bureau et la Commission médicale.

Organisation

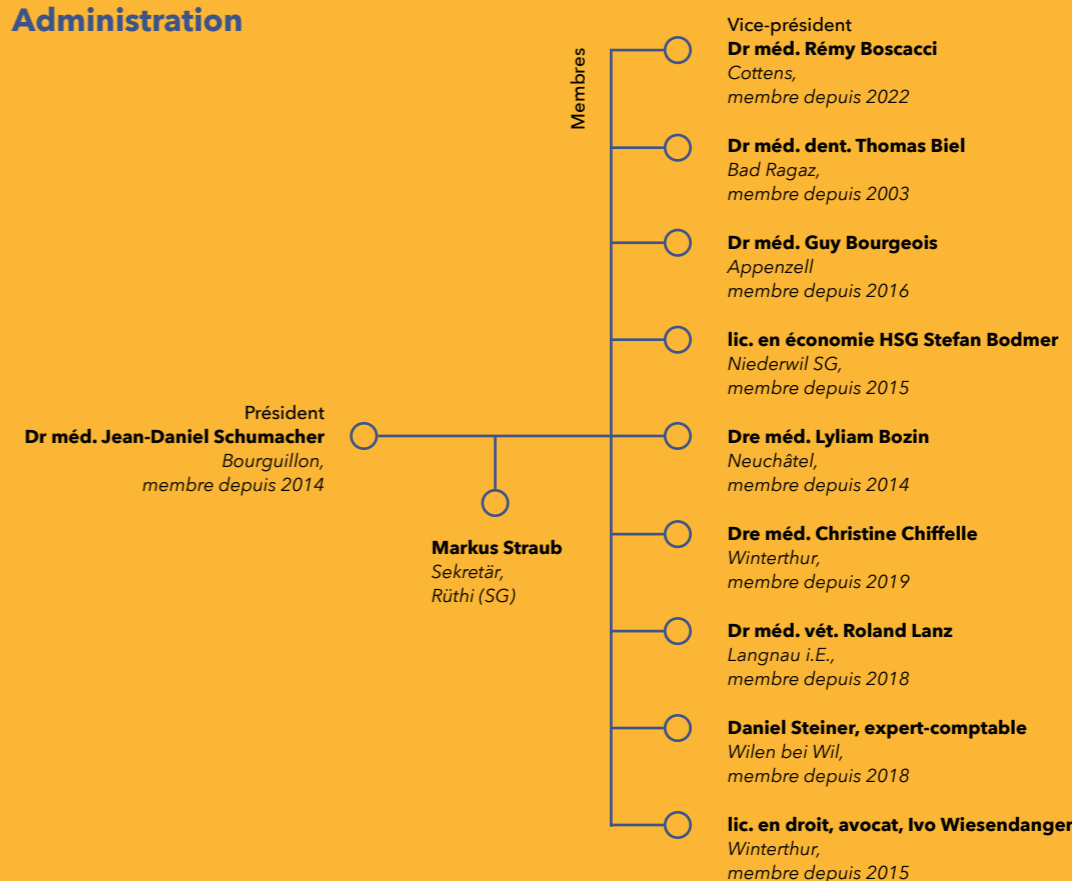
Administration :

(de g. à dr.)

Jean-Daniel Schumacher
 Roland Lanz
 Stefan Bodmer
 Christine Chiffelle
 Daniel Steiner
 Rémy Boscacci
 Markus Straub (secrétaire)
 Lylia Bozin
 Ivo Wiesendanger
 Thomas Biel
 Guy Bourgeois

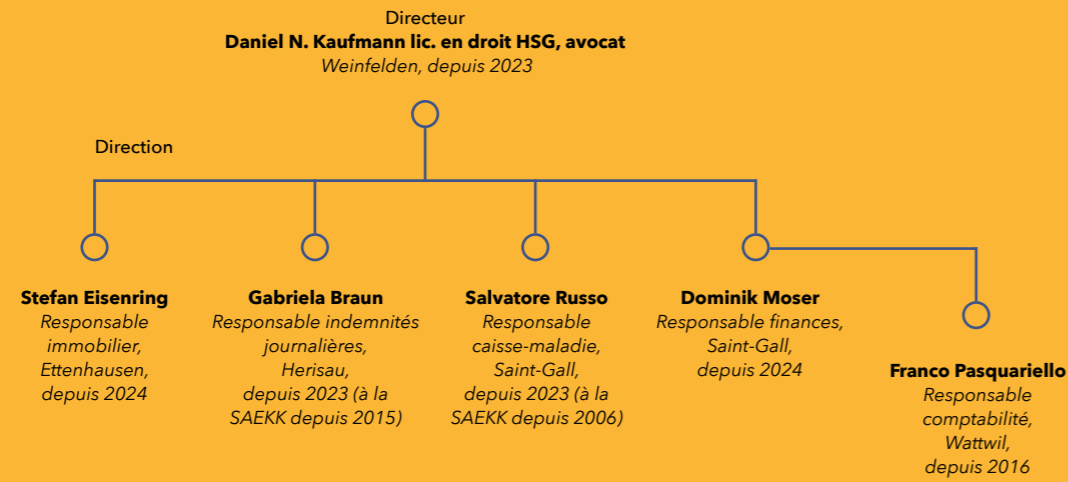


Administration



Organisation

Direction du Bureau



←

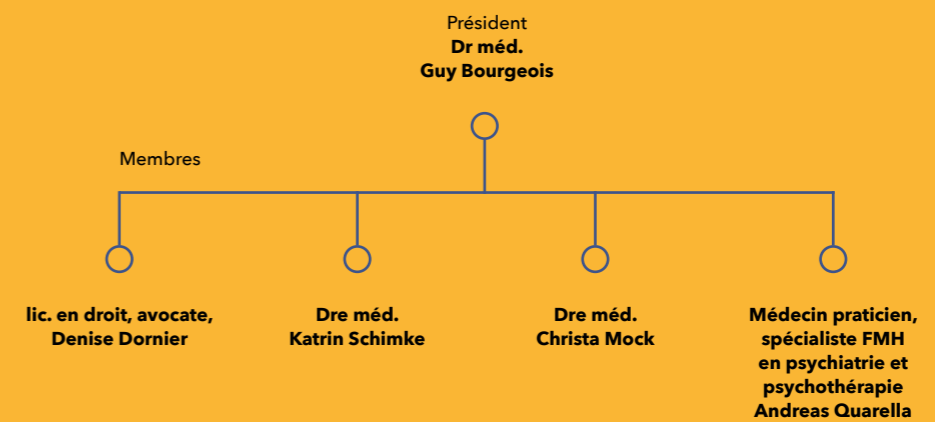
Commission médicale :
(de g. à dr.)
Denise Dornier
Guy Bourgeois
Katrin Schimke
Andreas Quarella
Christa Mock



←

Direction du Bureau :
(de g. à dr.)
Salvatore Russo
Daniel N. Kaufmann
Franco Pasquariello
Gabriela Braun
Stefan Eisenring
Dominik Moser

Commission médicale



Rapport de situation

Modèle d'entreprise de la SAEKK et situation financière

La direction, sous la houlette de Daniel N. Kaufmann, dresse le bilan d'un exercice 2025 couronné de succès. Après plusieurs départs à la retraite au sein de la direction en 2024 et les changements qui en ont découlé aux postes clés, l'année 2025 a été le premier exercice entier sous la houlette de la nouvelle équipe. Elle a rapidement su s'imposer et faire progresser le développement opérationnel de l'entreprise.

L'année écoulée a été marquée par un contexte toujours difficile sur les plans économique et réglementaire. Grâce à une orientation stratégique solide, au travail dévoué de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la collaboration de confiance avec nos partenaires, nous avons néanmoins réussi à atteindre les objectifs fixés et à répondre aux attentes.

Les principaux domaines opérationnels de la SAEKK ainsi que sa situation financière et son évolution au cours de l'exercice 2025 sont présentés ci-après.

Indemnités journalières

La SAEKK propose des prestations dans le domaine des indemnités journalières pour les groupes cibles définis dans ses statuts, à savoir les spécialistes en médecine humaine, dentaire, vétérinaire et chiropratique. Celles-ci comprennent les indemnités journalières de base et invalidité en cas d'incapacité de travail ou de gain, ainsi que les indemnités de décès. Actuellement, la distribution se fait presque exclusivement par le biais d'un réseau de sociétés de courtage bien établies.

Au cours de l'exercice 2025, les trois plans de prestations A, B et C sont restés inchangés, sachant que le plan de prestations A n'accepte plus de nouveaux membres depuis de nombreuses années déjà. Le *tableau 1* indique comment l'effectif des membres de la SAEKK a évolué lors de l'exercice 2025 par rapport à 2024.

Au total, le nombre de membres a diminué de 202 personnes, soit 1,4 %. Cette baisse s'explique principalement par le fait que certains membres atteignent l'âge de référence et sortent donc de l'effectif. Les départs à la retraite de ces générations issues du baby-boom ne peuvent actuellement pas être entièrement compensés par les nouvelles adhésions.

Tous les plans de prestations	Effectif des membres	
	2025	2024
Membres	14'004	14'206
Femmes	48,67 %	47,49 %
Hommes	51,33 %	52,51 %
Répartition par spécialité		
Médecine humaine	11'646	11'750
Médecine dentaire	1'669	1'728
Médecine vétérinaire	606	641
Chiropratique	83	87

Tableau 1

Plan de prestations A	Effectif des membres		Âge moyen	
	2025	2024	2025	2024
Caisse maladie de base	75	93	87,24	87,02
Caisse d'assurance accident de base	74	92	87,12	86,93
Caisse de décès	114	135	88,97	88,52

Plan de prestations B	2025	2024	2025	2024
	Indemnité journalière de base	12'029	12'153	50,29
Indemnité journalière complémentaire	1'137	1'203	52,62	52,88
Indemnité journalière en cas d'invalidité	9'399	9'839	49,31	49,06
Indemnité de décès	349	398	55,14	55,37

Plan de prestations C	2025	2024	2025	2024
	Indemnité journalière de base accident & maladie	243	192	41,52
Indemnité journalière en cas d'invalidité accident & maladie	65	51	41,29	39,96
Indemnité journalière de base maladie	101	82	42,75	42,71
Indemnité journalière en cas d'invalidité maladie	31	30	43,97	44,07

Tableau 2

Le *tableau 2* ci-dessus montre plus en détail l'évolution des effectifs au sein des différents plans de prestations.

Les nouveaux plans de prestations Vitalis Primus et Vitalis Continua, qui ont été adoptés par l'assemblée des délégué·e·s de 2025, entreront en vigueur à partir de l'exercice 2026.

Les recettes provenant des cotisations nettes ont augmenté d'environ 13,3 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation générale des coti-

sations de 12,5 %, qui a dû intervenir en raison de la hausse constante des coûts des prestations au cours de ces dernières années. La hausse du volume net des cotisations dépassant ce cadre malgré la baisse du nombre de membres s'explique notamment par les indemnités journalières plus élevées.

Heureusement, les coûts des prestations ont été inférieurs à ceux de l'année précédente, ce qui a permis d'interrompre pour la première fois la tendance haussière persistante observée depuis plusieurs années.

Évolution des activités d'indemnités journalières (en CHF)	Total	Plan A	Plan B	Plan C
2025				
Cotisations brutes	50'695'692	52'637	50'057'366	585'689
Bonus sur les cotisations brutes	-10'058'827	-12'557	-9'987'638	-58'632
Chiffre d'affaires net des activités d'indemnités journalières	40'636'865	40'080	40'069'729	527'057
Charges de prestations de la caisse d'indemnités journalières	-35'555'417	-234'730	-34'690'156	-630'532
Résultat des activités d'indemnités journalières 2025	5'081'448	-194'650	5'379'573	-103'475
Taux de sinistres en 2025	87,50 %	585,66 %	86,57 %	119,63 %
2024				
Cotisations brutes	44'821'565	54'119	44'371'319	396'126
Bonus sur les cotisations brutes	-8'941'423	-12'577	-8'896'313	-32'533
Chiffre d'affaires net des activités d'indemnités journalières	35'880'142	41'542	35'475'006	363'594
Charges de prestations de la caisse d'indemnités journalières	-38'004'911	-369'060	-37'018'952	-616'900
Résultat des activités d'indemnités journalières 2024	-2'124'770	-327'518	-1'543'946	-253'306
Taux de sinistres en 2024	105,92 %	888,40 %	104,35 %	169,67 %

Tableau 3

Le *tableau 3* ci-dessus montre l'évolution décrite au moyen de chiffres.

La combinaison entre hausse des cotisations nettes et baisse des coûts des prestations a entraîné une réduction du taux de sinistres (calculé comme le rapport entre les prestations versées au cours de l'exercice et le volume de cotisations nettes de l'année) à 87,5 %. Le taux de sinistres a donc cessé d'augmenter, pour la première fois depuis plusieurs années (*voir graphiques 1 et 2*).

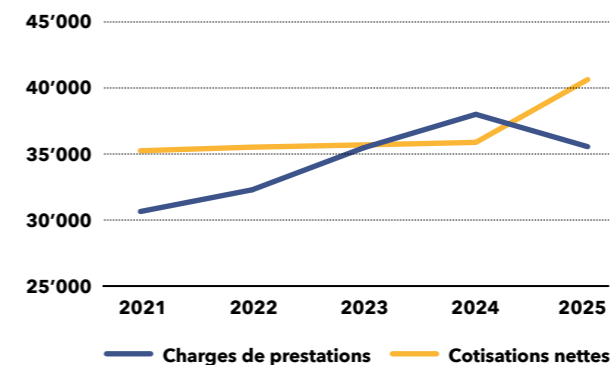
Si l'on tient compte des futurs coûts des prestations potentiels découlant des cas d'invalidité déjà connus, l'évolution qui se dessine est toutefois moins réjouissante. En raison de nouveaux cas d'invalidité survenus en 2025, la provision pour cas d'invalidité, en incluant les personnes pour lesquelles le délai

d'attente est en train de courir, a dû être relevée de CHF 8,6 millions selon les calculs de Libera.

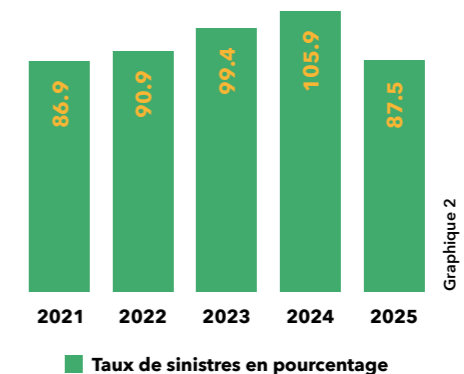
Cette provision garantit que les indemnités journalières escomptées au titre des cas d'invalidité sont couvertes jusqu'à l'âge de référence compte tenu de l'incapacité de travail prévisible. L'augmentation de la provision est principalement due à quatre membres assez jeunes, dont la moyenne d'âge est de 43,5 ans, qui perçoivent une indemnité journalière d'invalidité depuis 2025.

Grâce aux bons résultats enregistrés sur les marchés financiers, les membres de la SAEKK ont une nouvelle fois pu bénéficier d'une généreuse ristourne de cotisations. Pour l'année 2025, les membres se sont vus rembourser 15,3 % de leur cotisation annuelle.

Évolution des charges de prestations et des cotisations nettes en milliers de CHF



Évolution du taux de sinistres



Grâce aux rendements positifs sur les marchés des capitaux, la SAEKK reste très solide financièrement. Au 31 décembre 2025, le taux de couverture s'élève à 124,4 % (contre 122,6 % l'année précédente).

Au cours de l'exercice 2025, la SAEKK a organisé avec succès trois formations continues interdisciplinaires, dispensées soit en français, soit en allemand. Ces manifestations sont désormais bien établies et affichent régulièrement complet. Les retours positifs des participant-e-s nous incitent à poursuivre sur cette voie. De plus, les membres de la SAEKK ont ainsi la possibilité d'acquérir des crédits de formation continue à des conditions très avantageuses.

Rôle d'intermédiaire pour l'assurance-maladie

Outre son activité opérationnelle principale, les indemnités journalières, la SAEKK joue le rôle d'intermédiaire dans la vente de produits d'assurance-maladie. Ce service est proposé d'une part aux groupes cibles définis dans les statuts et, d'autre part, aux membres de leur famille et aux employé-e-s des cabinets.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, la SAEKK gère une agence spéciale de l'EGK-Caisse de santé et intervient pour elle en tant qu'intermédiaire liée. Par l'intermédiaire de l'EGK, la SAEKK peut proposer son propre produit exclusif d'assurance-maladie complémentaire, spécialement développé en fonction des besoins de ses groupes cibles.

À la fin de l'année 2025, la SAEKK comptait au total 14'855 personnes assurées dans le domaine de l'assurance-maladie (année précédente : 14'848). Pour ce portefeuille d'assuré-e-s, l'EGK a versé une rémunération, commissions comprises, d'un montant total de CHF 1,0 million.

Du point de vue de la SAEKK, l'évolution de l'effectif de personnes assurées est réjouissante pour deux raisons. D'une part, la SAEKK est la seule agence de l'EGK à avoir enregistré une augmentation du nombre d'assuré-e-s en 2025, ce qui souligne l'attrait du produit proposé pour notre clientèle cible. D'autre part, la mise en place de notre propre service externe dans le domaine de l'assurance-maladie porte de plus en plus ses fruits.

La poursuite de l'augmentation du nombre d'assuré-e-s reste d'une importance capitale pour la SAEKK, car la rémunération liée au portefeuille, telle que prévue dans l'accord contractuel avec l'EGK, diminue chaque année par personne assurée et ne peut donc être maintenue à un niveau stable à long terme que grâce à la croissance du portefeuille.

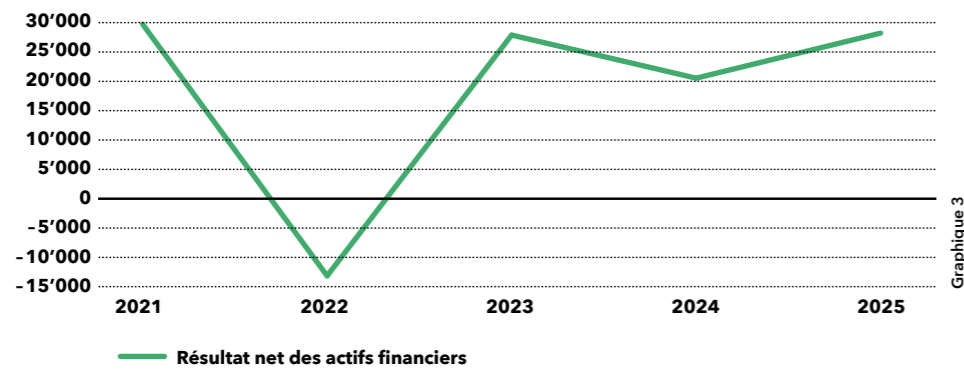
Actifs financiers et biens immobiliers

Outre les cotisations des membres de la coopérative et les revenus provenant de l'activité d'intermédiaire dans l'assurance-maladie, les revenus et les gains en capital provenant des actifs financiers et des biens immobiliers détenus directement contribuent dans une mesure importante aux recettes totales. Cela permet d'une part de constituer le capital de couverture nécessaire et, d'autre part, de financer les ristournes régulières et généreuses de cotisations aux membres de notre coopérative. Les

ristournes de cotisations reflètent le but non lucratif de la coopérative.

En 2025, la SAEKK a réalisé un résultat net sur les placements de CHF 28,2 millions (exercice précédent : CHF 20,5 millions), provenant principalement de dividendes, de produits d'intérêts, de valorisations et de cessions de titres. Les résultats dépendent de l'évolution des bourses et sont donc soumis à de fortes fluctuations, comme le montre le *graphique 3* sur une période de cinq ans.

Résultat net des actifs financiers en milliers de CHF

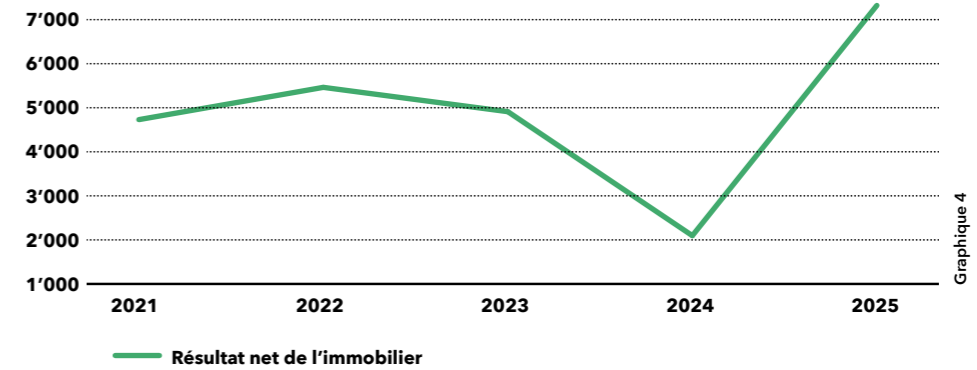


Dans le domaine des biens immobiliers détenus directement, la SAEKK a réalisé en 2025 un résultat net de CHF 7,3 millions (année précédente : CHF 2,1 millions), qui se répartit comme l'indique le *tableau 4*.

Résultat net des immeubles (en CHF)	2025	2024
Produits de la location de biens immobiliers	9'973'726	8'416'524
Recettes du parking Oberer Graben, Saint-Gall	595'493	609'128
Résultat différé provenant de la vente d'un bien immobilier en 2022	636'000	-
Total des produits	11'205'219	9'025'651
Charges directes du parking Oberer Graben, Saint-Gall	-205'866	-173'557
Charges directes biens immobiliers	-1'114'602	-1'787'864
Total des charges directes	-1'320'468	-1'961'421
Amortissements et corrections de valeur	-2'562'122	-4'971'173
Résultat net des biens immobiliers détenus directement	7'322'630	2'093'057

Tableau 4

Résultat net de l'immobilier en milliers de CHF



Graphique 4

En 2025, les revenus locatifs ont augmenté de 18,5 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que les nouveaux biens immobiliers situés à Oberuzwil et à Zizers ont été loués pour la première fois pendant toute l'année au cours de l'exercice sous revue. Durant l'exercice 2025, aucun immeuble de placement supplémentaire n'a été acquis. Seul un acompte de CHF 1,5 million a été versé pour un projet immobilier en cours à Eschlikon (TG), dont l'achèvement est prévu dans le courant de l'année 2027.

En 2025, la SAEKK a réalisé un revenu de CHF 636'000 lié à la vente d'un bien immobilier effectuée en 2022. Dans le cadre de cette transaction, une partie du produit de la vente n'avait pas été versée directement à la SAEKK, mais avait été transférée à l'administration fiscale à titre d'acompte. Étant donné qu'aucun impôt sur le bénéfice n'était dû sur cette vente en raison de la perte comptabilisée en 2022, le crédit correspondant a été remboursé au cours de l'exercice et comptabilisé en tant que revenu.

En 2025, les charges immobilières directes ont été nettement inférieures à celles de l'année précédente. Cette baisse s'explique principalement par le fait que les travaux d'entretien ont été moins nombreux sur l'ensemble des biens immobiliers.

Les amortissements ont également été inférieurs à ceux de l'année précédente. Vu qu'aucune correction de valeur n'a été nécessaire au cours de l'exercice sous revue, les amortissements sont principalement composés d'amortissements dégressifs à hauteur de 1,5 % de la valeur comptable.

Au total, ces effets se traduisent par un résultat immobilier nettement supérieur à celui de l'année précédente, comme cela ressort aussi du *graphique 4*.

Gestion des risques

L'Administration examine chaque année les risques de la société coopérative et procède le cas échéant aux ajustements requis. Les principaux risques qualifiés sont ceux liés aux placements (évolution des cours, devises, contexte économique général, marché immobilier) et à la santé des membres (évolution non prévisible dans le corps médical). Au cours de l'exercice, de nouveaux risques ont été ajoutés : la dépendance par rapport à une caisse-maladie (EGK), la réputation ainsi que l'informatique (panne, cyberrisques).

Environnement de marché et concurrence

Contrairement aux produits de la plupart des autres assureurs, les plans de prestation proposés par la SAEKK sont conçus comme ce qu'on appelle des assurances de somme. Celles-ci couvrent un montant prédéfini, indépendamment de la perte de revenu effectivement subie par un membre. Compte tenu du niveau toujours attractif des cotisations, le positionnement actuel de la coopérative peut être considéré comme très compétitif.

Dans le même temps, la SAEKK est confrontée à des évolutions structurelles du marché. La tendance croissante des médecins indépendant-e-s à se tourner vers des postes salariés dans des hôpitaux ou des cabinets de groupe constitue un défi, car les produits d'indemnités journalières existants ont été principalement conçus pour les indépendant-e-s. Il convient en outre de lutter contre la



tendance à la diminution du nombre et du montant des contrats d'indemnités journalières en cas d'invalidité. L'évolution démographique constitue un autre défi : les générations du baby-boom, caractérisées par un taux de natalité élevé, atteignent de plus en plus l'âge de la retraite et quittent l'effectif, une tendance qui ne peut être compensée que partiellement par les nouvelles adhésions.

Pour répondre à ces évolutions, la SAEKK a lancé début 2026 deux nouvelles offres, Vitalis Primus et Vitalis Continua, qui sont davantage adaptées aux besoins actuels de nos groupes cibles.

Dans le deuxième domaine d'activité de la SAEKK, le rôle d'intermédiaire dans l'assurance-maladie, l'objectif est de continuer à élargir la base de personnes assurées afin de garantir à long terme le niveau de chiffre d'affaires des années précédentes. Grâce à notre propre produit d'assurance-maladie complémentaire, très attrayant pour nos groupes cibles, ainsi qu'à notre propre service externe mis sur pied en 2025, une telle évolution semble réaliste.

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle

En moyenne annuelle, la SAEKK a employé 19,0 EPT (19,5 l'année précédente) avec un taux d'occupation fixe. Trois personnes étaient en outre employées au salaire horaire. Il s'agissait généralement de quelques heures par mois tout au plus. Quatre concierges exerçaient également une petite activité accessoire pour les biens immobiliers gérés par la société coopérative.

Activités de recherche et de développement

La SAEKK n'a mené aucune activité de recherche et de développement en 2025.

Événements extraordinaires

La SAEKK n'a enregistré aucun événement extraordinaire au cours de l'exercice écoulé.

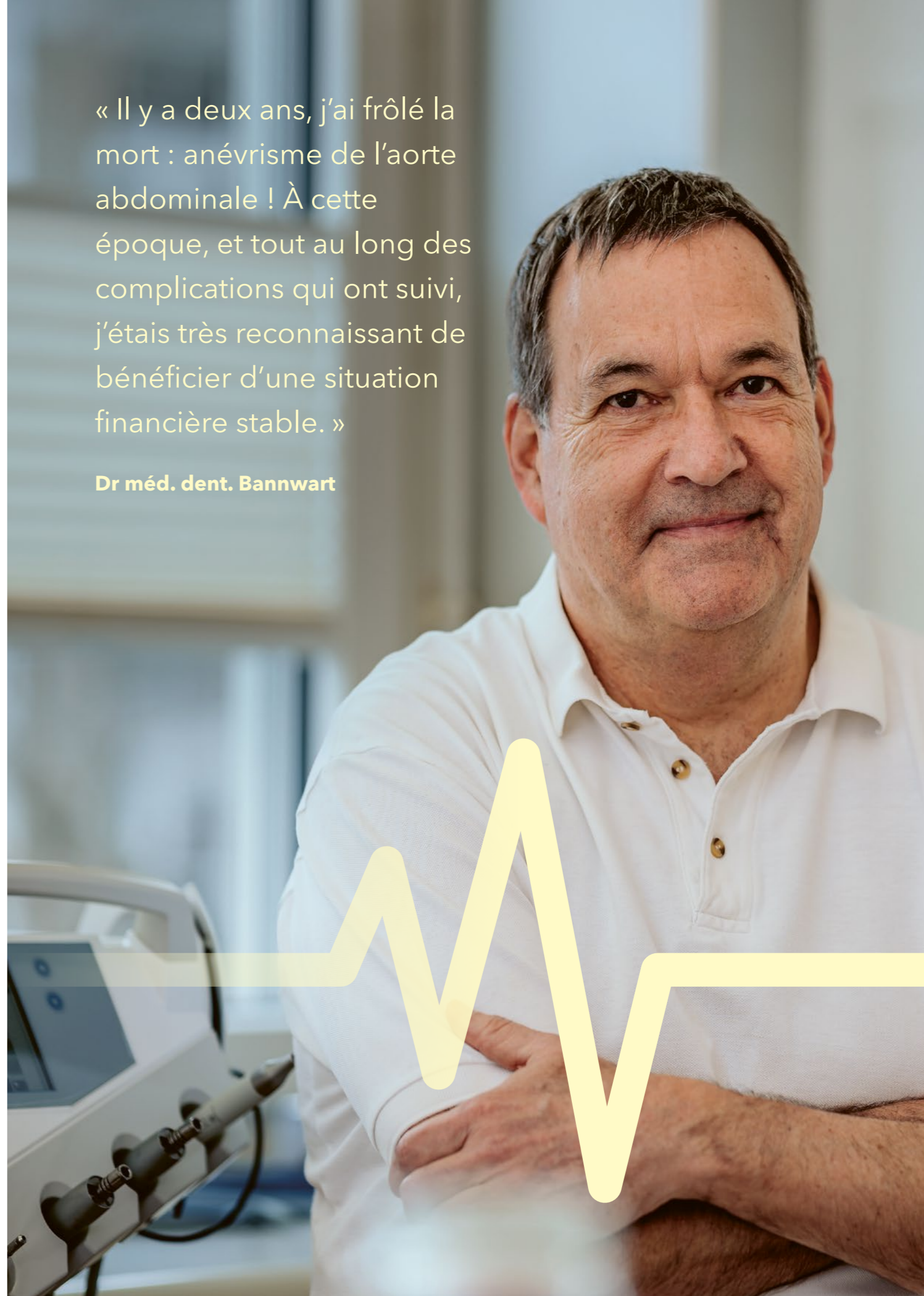
Perspectives et stratégies

La SAEKK reste une partenaire fiable pour les spécialistes en médecine humaine, dentaire, vétérinaire et chiropratique. Le développement continu est une préoccupation centrale de la SAEKK. Outre l'optimisation des processus internes et des systèmes informatiques, de nouvelles opportunités de marché sont analysées. La société coopérative s'assure ainsi que ses membres bénéficient à long terme d'une offre moderne, performante et pérenne. Actuellement, la SAEKK se concentre sur les priorités stratégiques suivantes :

- **Environnement informatique** : le logiciel actuel en service dans le domaine des indemnités journalières, TOPASS, arrive en fin de vie. La SAEKK travaille actuellement à la mise à jour du logiciel en collaboration avec aviita est. L'optimisation de TOPASS vise non seulement à garantir le bon fonctionnement du système à long terme, mais aussi à faire progresser la numérisation de l'ensemble de la coopérative, ainsi qu'à simplifier les processus et à les rendre plus efficaces.
- **Case Management** : à partir de la mi-2026, la SAEKK proposera à ses membres un accompagnement personnalisé en cas d'incapacité de travail de longue durée. L'objectif est de favoriser une réinsertion rapide et durable dans le monde du travail.
- **Coopération avec les intermédiaires** : la commercialisation des produits d'indemnités journalières s'effectue presque exclusivement via le réseau de courtage de la SAEKK. Au cours de l'exercice 2026, la collaboration avec les courtiers devrait être encore renforcée grâce à des accords contractuels. De plus, dans les régions où les parts de marché sont plus faibles, la mise en place de partenariats avec de nouveaux courtiers est activement encouragée.
- **Nouveaux champs d'activité** : En 2025, l'administration de la SAEKK a constitué un groupe de travail pour l'évaluation de nouveaux champs d'activité.

« Il y a deux ans, j'ai frôlé la mort : anévrisme de l'aorte abdominale ! À cette époque, et tout au long des complications qui ont suivi, j'étais très reconnaissant de bénéficier d'une situation financière stable. »

Dr méd. dent. Bannwart



Comptes annuels

Bilan

Actifs

Actif circulant (en CHF)	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Liquidités		53'257'951	83'086'940
Placements sur le marché monétaire		66'000'000	84'000'000
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
à l'égard de tiers		64'815	20'941
Autres créances à court terme			
à l'égard de tiers		1'100'424	1'664'446
Actifs de régularisation		863'614	1'526'000
Total actif circulant		121'286'805	170'298'327
en % du total du bilan		13,5 %	19,5 %
Actif immobilisé (en CHF)	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Immobilisations financières	2.1	618'182'484	542'056'370
Participations	2.2	31'920	31'920
Immobilisations corporelles			
Immobilier		162'044'957	162'373'696
Autres immobilisations corporelles		99'767	29'300
Total actif immobilisé		780'359'128	704'491'286
en % du total du bilan		86,5 %	80,5 %
Total actifs		901'645'933	874'789'613

Passifs

Capitaux étrangers à court terme (en CHF)	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Dettes résultant de livraisons et de présentations			
à l'égard des coopérateurs (bénéficiaires indemnités journalières)		2'929'451	3'047'893
Autres dettes à court terme			
à l'égard de tiers		337'562	405'313
Provisions à court terme	2.4	509'928	505'928
Passifs de régularisation	2.3	25'288'573	25'031'592
Total capitaux étrangers à court terme		29'065'514	28'990'726
en % du total du bilan		3,2 %	3,3 %
Capitaux étrangers à long terme (en CHF)	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Autres dettes à long terme			
Envers des participations		51'600	51'600
Provisions à long terme	2.4	741'186'869	729'868'869
Total capitaux étrangers à long terme		741'238'469	729'920'469
en % du total du bilan		82,2 %	83,4 %
Total capitaux étrangers		770'303'983	758'911'195
en % du total du bilan		85,4 %	86,8 %
Capitaux propres (en CHF)	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Réserve de la société coopérative		113'378'419	100'368'900
Bénéfice de l'exercice		15'463'531	13'009'519
Fonds destiné aux cas extrêmes et meilleure accessibilité à l'adhésion		2'500'000	2'500'000
Total capitaux propres		131'341'949	115'878'419
en % du total du bilan		14,6 %	13,2 %
Total passifs		901'645'933	874'789'613

Comptes annuels

Comptes de résultats

en CHF	Annexe	2025	2024
Produits de la caisse d'indemnité journalière			
Produits des cotisations	2.5	40'636'865	35'880'142
Produits de la variation des capitaux de couverture		-	3'232'000
Produits d'activités d'intermédiation d'assurance maladie		1'386'239	2'191'036
Produits des immobilisations financières	2.6	39'565'024	38'968'626
Produits des immobiliers		11'205'219	9'025'651
Total des produits d'exploitation		92'793'347	89'297'455
Charges de la caisse d'indemnité journalière			
Charges des prestations	2.5	-35'555'417	-38'004'911
Charges de la variation des capitaux de couverture		-11'318'000	-
Charges des immobilisations financières	2.6	-11'353'799	-18'427'825
Charges des immobiliers		-1'320'468	-1'961'421
Charges de personnel		-3'597'345	-3'606'189
Autres charges d'exploitation		-3'125'810	-3'027'664
Amortissements et corrections de valeur		-2'628'722	-4'990'773
Résultat d'exploitation		23'893'787	19'278'672
Participation aux excédents pour les coopérateurs		-5'955'294	-5'374'283
Résultat avant impôts		17'938'493	13'904'389
Impôts directs		-2'474'962	-894'871
Bénéfice de l'exercice		15'463'531	13'009'519

Comptes annuels

Flux de trésorerie

en CHF	2025	2024
Bénéfice de l'exercice	15'463'531	13'009'519
Amortissements et corrections de valeur	2'628'722	4'990'773
Résultat net de la vente d'immobilisations financières	-15'277'174	-10'404'755
Résultat d'immobilisations financières sans flux de liquidités	3'211'520	-6'699'589
Variation placements sur le marché monétaire à court terme	18'000'000	3'900'000
Variation créances de la vente de biens et de prestations de services	-43'874	2'141
Variation autres créances à court terme	564'022	-202'106
Variation actifs de régularisation	662'386	-396'490
Variation dettes de livraisons et de présentations	-118'442	-253'391
Variation autres dettes à court terme	-67'750	19'318
Variation passifs de régularisation	256'981	9'207'226
Variation provisions	11'322'000	-3'216'072
Flux de liquidités provenant des activités d'exploitation	36'601'922	9'956'573
Investissements immobilisations financières	-165'922'365	-35'556'078
Désinvestissements immobilisations financières	101'861'904	31'649'217
Investissements immobilier	-2'233'383	-24'860'053
Investissements immobilisations corporelles	-137'067	-
Flux de liquidités provenant des activités d'investissement	-66'430'910	-28'766'913
Variation du fonds de liquidités	-29'828'988	-18'810'340

Variation du fonds de liquidités (en CHF)	2025	2024
au 1 ^{er} janvier	83'086'940	101'897'280
au 31 décembre	53'257'951	83'086'940
Variation du fonds de liquidités	-29'828'988	-18'810'340

Comptes annuels

Annexe

1. Principes de la présentation des comptes

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels de la société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses, Saint-Gall (SAEKK) ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse.

1.2 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et les avoirs bancaires. L'évaluation s'effectue à leur valeur nominale.

1.3 Placements sur le marché monétaire (actif circulant)

Ce poste comprend les placements à terme fixe dont l'échéance est supérieure à 90 jours suivant la date de clôture du bilan. L'évaluation s'effectue à leur valeur nominale.

1.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de placements monétaires, d'obligations, d'actions, de fonds de placement collectifs immobiliers ainsi que de placements alternatifs et sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les immobilisations corporelles sont amorties de manière dégressive. La valeur comptable des biens immobiliers est régulièrement vérifiée au moyen d'estimations externes et, le cas échéant, corrigée.

Position	Taux d'amortissement
Biens immobiliers	1,50 %
Équipements et installations	40 %
Véhicules	40 %
Installations informatiques	40 %

1.6 Provisions

Capital de couverture

Les capitaux de couverture nécessaires ont été recalculés à la fin de l'exercice financier par un actuaire indépendant de Libera SA, Zurich. Le calcul du capital de couverture nécessaire repose sur les principes suivants :

- Bases techniques AVS VIIIbis
- Bases techniques B et C : LPP 2020, table périodique 2023, avec adaptation des probabilités d'invalidité et de décès
- Taux d'intérêt technique : 1,25 % (année précédente 1,25 %)
- Sexe des membres
- Réserve de longévité (comme l'année précédente, uniquement pour plan de prestations A)
- Calcul d'une provision IBNR (IBNR = Incurred But Not Reported) = pour les cas de droit aux prestations existants, mais pas encore annoncés
- Pour les membres actifs des plans B et C, le capital de couverture se calcule selon le système de répartition des capitaux de couverture, selon l'analyse de risque de Libera

Excédent destiné aux coopérateurs

Une part d'un excédent annuel qui ne serait pas nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise pourra être utilisée aux fins d'une réduction en pourcentage des cotisations des coopérateurs.

2. Informations sur les postes du bilan et des comptes de résultats

2.1 Compilation des immobilisations financières (en CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Placements monétaires	53'000'000	-
Obligations		
Obligations Suisse	150'299'805	162'128'327
Obligations Étranger	94'128'460	95'936'739
Actions		
Actions Suisse	51'830'576	59'125'351
Actions Étranger	104'817'550	87'435'613
Biens immobiliers		
Placements collectifs biens immobiliers Suisse	41'003'542	26'814'719
Placements collectifs biens immobiliers Étranger	58'183'617	51'944'861
Placements alternatifs		
Hedge Funds	33'912'007	28'021'648
Insurance Linked Securities	31'006'928	30'649'112
Total immobilisations financières	618'182'484	542'056'370

2.2 Participations	Capital (en CHF)		Part du capital et part des droits de vote (en %)	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Société et siège social				
Parkgarage Oberer Graben AG, St-Gall	51'600	51'600	62	62

2.3 Passifs de régularisation (en CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Régularisation des cotisations payées d'avance	16'275'235	17'255'256
Régularisation de la participation aux excédents	6'053'658	5'489'140
Régularisation pour les impôts	1'350'000	150'000
Pertes non réalisées sur contrats à terme	366'567	1'031'010
Autres passifs de régularisation	1'243'113	1'106'186
Total passifs de régularisation	25'288'573	25'031'592

2.4 Provisions (en CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Capitaux de couverture	699'290'000	687'972'000
Excédent aux coopérateurs	23'276'869	23'276'869
Excédent au rééquilibrage des cotisations	13'600'000	13'600'000
Excédent pour la prévention	5'000'000	5'000'000
Autres provisions	529'928	525'928
Total provisions	741'696'797	730'374'797
dont à court terme	509'928	505'928

2.5 Développement des opérations d'indemnités journalières (en CHF)	Total	Plan A	Plan B	Plan C
2025				
Cotisations brutes	50'695'692	52'637	50'057'366	585'689
Bonus sur les cotisations brutes	-10'058'827	-12'557	-9'987'638	-58'632
Produits de la caisse d'indemnité journalière	40'636'865			
Prestations caisse d'indemnités journalières	-35'555'417	-234'730	-34'690'156	-630'532
Résultat opérations d'indemnités journalières 2025	5'081'448			
2024				
Cotisations brutes	44'821'565	54'119	44'371'319	396'126
Bonus sur les cotisations brutes	-8'941'423	-12'577	-8'896'313	-32'533
Produits de la caisse d'indemnité journalière	35'880'142			
Prestations caisse d'indemnités journalières	-38'004'911	-369'060	-37'018'952	-616'900
Résultat opérations d'indemnités journalières 2024	-2'124'770			

2.6 Résultat immobilisations financières (en CHF)	2025	2024
Produit		
Dividendes et d'intérêts obligataires	14'020'906	12'198'059
Bénéfice sur les ventes d'immobilisations financières	15'727'700	10'814'743
Produits contrats de change à terme	7'688'968	2'749'516
Produits de placements à terme	627'425	3'140'666
Produit correction de la valeur de marché	1'500'000	10'052'792
Autres produits immobilisations financières	25	12'851
Total produits immobilisations financières	39'565'024	38'968'626
Charges		
Perte sur les ventes d'immobilisations financières	-450'526	-409'988
Perte sur contrats de change à terme	-1'209'396	-11'023'689
Charges résultant de la correction de la valeur de marché	-8'524'951	-6'010'207
Frais de gestion de la fortune	-1'088'897	-914'062
Autres charges d'immobilisations financières	-80'028	-69'878
Total charges immobilisations financières	-11'353'799	-18'427'825
Résultat immobilisations financières	28'211'225	20'540'802

3. Informations supplémentaires

3.1 Dissolution nette des réserves latentes (en CHF)	2025	2024
Montant total de la dissolution nette des réserves latentes	1'224'199	0

3.2 Données sur les emplois à plein temps en moyenne annuelle
Le nombre d'emplois à plein temps est inférieur à 50 pour l'exercice ainsi que pour l'année précédente.

3.3 Honoraires des prestations de révisions (in CHF)	2025	2024
Prestations en matière de révision	72'859	72'859
Autres prestations	-	-

3.4 Comptes annuels établis selon une norme comptable reconnue (art. 962 CO)
Les comptes annuels sont également établis conformément au «Swiss GAAP FER», contrôlés par l'organe de révision et présentés à l'assemblée des délégués (organe suprême de la Société coopérative) ce qui ne fera pas l'objet d'une publication dans le rapport de gestion.

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 71 228 62 00
www.bdo.ch
stgallen@bdo.ch

BDO SA
Vadianstrasse 59
9001 Saint-Gall

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués de la Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses, Saint-Gall

Rapport sur l'Audit des Comptes Annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de l'Administration relatives aux Comptes Annuels

L'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'Administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse:

<http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Saint-Gall, le 25 mars 2026

BDO SA

Philippe Mattle

Expert-réviseur agréé

Franco Poesio

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

« Grâce à la SAEKK, j'ai pu bénéficier d'un coaching ONEDAY® individuel. C'était incroyablement généreux et parfaitement adapté à ma situation individuelle. »

Christine Rebmann,
médecin praticienne



Assurance- maladie



Assurance- maladie :

(de g. à dr.)

Samantha Piana
Morgane Perrone
Sara Pierazzoli
Karina Aggeler
Maria Donno
Salvatore Russo
Antonella Dede Joos
Nicolas Züllig
Dennis Matheis

Indemnités journalières



Indemnités journalières :

(de g. à dr.)

Gabriela Braun
Lena Koch
Martina Tondelli
Joël Frei
Fabienne Walliser

« Pour être bien assuré,
il faut être bien compris. »

En collaboration avec l'EGK-Caisse de santé, la SAEKK propose des solutions adaptées aux médecins et à leur entourage, qu'il s'agisse des membres de leur famille ou du personnel de leur cabinet. Grâce à des conditions avantageuses, des prestations complémentaires ciblées et un accompagnement personnalisé, nous vous proposons une offre adaptée tant sur le plan médical que financier. L'équipe connaît les exigences du quotidien professionnel et élabore des solutions efficaces. C'est ainsi que naît un accompagnement qui reste proche et qui réfléchit avec vous.

« Quand il le faut, c'est
la fiabilité qui compte. »

L'indemnité journalière de la SAEKK assure une protection financière aux médecins en cas d'incapacité de travail ou d'incapacité de gain. En dialoguant directement avec les membres concernés, l'équipe trouve des solutions adaptées à chaque situation, pour des relations personnalisées et d'égal à égal basées sur la compréhension mutuelle. Pour la sécurité, quand on en a besoin.

Finances



← Finances :

(de g. à dr.)

Gabriella Fabozzi
Franco Pasquariello
Dominik Moser

36
|
40

Nos équipes

**« La stabilité
n'est pas un hasard. »**

Grâce à son expertise, à sa rigueur et à sa vision à long terme, l'équipe financière veille à ce que les fondements économiques de la coopérative soient assurés de manière durable. Une comptabilité rigoureuse, une budgétisation transparente et une planification prospective garantissent une vision claire de la situation à tout moment et permettent de dégager une marge de manœuvre pour les investissements. Un travail qui s'effectue généralement dans l'ombre, mais qui constitue le pilier financier de la SAEKK.

Immobilier



↑ Immobilier :

(de g. à dr.)

Stefan Eisenring
Johannes Rüesch
Jacqueline Willi
Sacha Neff
Besire Orllati
Murat Demi
Tiziano Studer

37
|
40

Nos équipes

**« Les valeurs ne se créent
pas toutes seules. »**

Grâce à un portefeuille de biens immobiliers de grande qualité situés dans des emplacements attrayants, la SAEKK contribue substantiellement à la stabilité financière de la coopérative. L'équipe gère plus de 400 appartements et développe son portefeuille avec soin et de façon responsable. Les décisions sont prises dans une optique de maintien de la valeur, de satisfaction des locataires et de durabilité, pour nos membres et pour les générations futures.

Liste des délégué·e·s

Circonscription électorale 1 GE/JU/NE/VD/VS

Dre méd. Albrecht Gubler Marie-Odile	1805 Jongny
Dr méd. Dominik Jean-Michel	1208 Genève
Dre méd. Folques Murta Margarida	2000 Neuchâtel
Dr méd. Hagmann Michael	1096 Cully
Dr méd. Krayenbühl Philippe	2022 Bevaix
Dre méd. Kremser Roswitha	3960 Sierre
Dre méd. Lehky Hagen Monique	3902 Glis
Dre méd. Paris Valérie	1256 Troinex
Dre méd. Shehu-Brovina Shqipe	1208 Genève
Dre méd. Portier Nathalie	1800 Vevey
Dre méd. Saudan Sonja	1256 Troinex

Circonscription électorale 2 AG/BL/BS/SO

Dr méd. Reisten Oliver	4600 Olten
PD Dr méd. Templeton Arnaud	4059 Basel

Circonscription électorale 3 AI/AR/GL/GR/SG/TG (FL)

Dr méd. Clerc Thomas	8355 Aadorf
Dr méd. Fehr Fabian	9413 Oberegg
Pract. méd. Fronzaroli Jordi Nicola	7503 Samedan
Dr méd. Graf Simon	9038 Rehetobel
Dre méd. Hettich Adelheid	9642 Ebnat-Kappel
Dr méd. Sibalic Vladimir	9000 St. Gallen

Circonscription électorale 4 BE/FR

Dr méd. Gartenmann Christian	2525 Le Landeron
Dre méd. Buatsi Reber Janet	3014 Bern
Dr méd. Eggenberger Peter	1791 Courtaman
Dr méd. Grob-Blum Philipp	3700 Spiez
Dr méd. Michel Jean-Marie	1700 Fribourg
Dre méd. Perroud Camille	1700 Fribourg
Dre méd. Schumacher Inès	1722 Bourguillon
Dr méd. de Gottrau Ludovic	1712 Tafers

Circonscription électorale 5 LU/NW/OW/SZ/TI/ZG/UR

Dr méd. Braga Andrea Vincenzo	A-2372 Geisshöbl
Dr méd. Bucher Hansjörg	6390 Engelberg
Dr méd. Studer Thomas	6170 Schüpfheim
Dr méd. Donadini Andrea	6900 Lugano

Circonscription électorale 6 SH/ZH

Dre méd. Brodbeck Tanja	8406 Winterthur
Pract. méd. Diener Olivier	8404 Winterthur
Dr méd. Emmanuele Luca	8055 Zürich
Dr méd. Hofmänner Daniel	8032 Zürich
Dre méd. Kuropkat Christiane	8810 Horgen
Pract. méd. Schäfer Johannes	8203 Schaffhausen
Dr méd. Scherr Patrick	8193 Eglisau
Dre méd. Sehmsdorf Ute	8032 Zürich
Pract. méd. Trösch Alexander	8802 Kilchberg

Circonscription électorale 7 Dentistes

Dr méd. dent. Bertschinger Marco	9000 St. Gallen
Dr méd. dent. Biel Philippe	7310 Bad Ragaz
Dr méd. dent. Bozin Mirko	2000 Neuchâtel
Dr méd. dent. De Siebenthal Yann	1180 Rolle
Dr méd. dent. Gasser Thomas	4054 Basel
Dre méd. dent. Glenz Fabienne	4054 Basel
Dre méd. dent. Laederach Veera	4052 Basel

Circonscription électorale 8 Vétérinaires

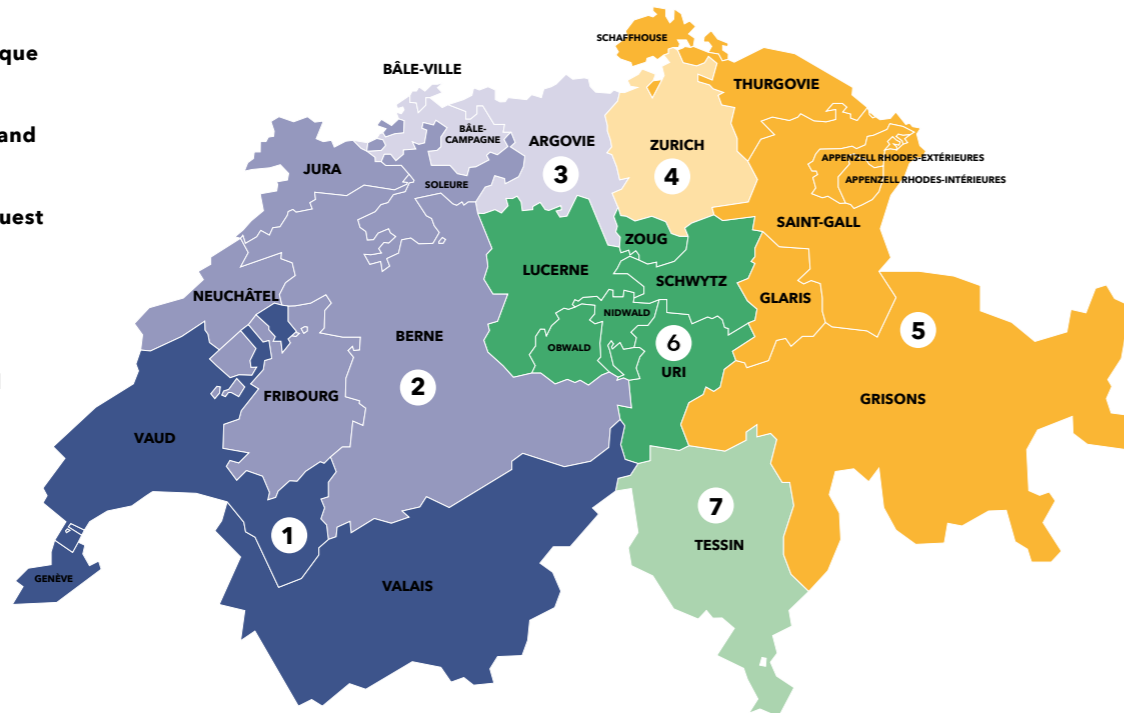
Dr méd. vét. Dubosson Christoph	2072 St-Blaise
Dre méd. vét. Kessler Yvonne	8615 Wermatswil
Dr méd. vét. Raemy Andreas	1716 Plaffeien

Circonscription électorale 9 Chiropraticiens

Dr Aymon Adrien	2503 Bienne
Dre Fehr Leu Fabienne	6130 Willisau

Sociétés de courtage

- 1 Région lémanique
- 2 Espace Mittelland
- 3 Suisse Nord-Ouest
- 4 Zurich
- 5 Suisse oriental
- 6 Suisse Central
- 7 Tessin



FMH Services (Insurance)
Roth Gyga & Partner AG
 031 959 50 00
 Moosstrasse 2, 3073 Gümligen
 info@rothgyga.ch
 Conseillers dans toute la Suisse
 1 2 3 4 5 6 7

ACADEMIX Consult AG
 071 242 71 40
 Gartenstrasse 8, 9000 St.Gallen
 stgallen@academix.ch
 Succursales à AR, BE, BS, LU und ZH
 2 3 4 5 6 7

ASSEPRO Brokerage AG
 058 590 48 15
 Schindellegistrasse 3
 8808 Pfäffikon SZ
 info@assepro.com
 Succursales à AG, BE, BL, BS, GR, OW,
 SG, TI und ZH
 2 3 4 5 6 7

GFP mediconsul GmbH
 034 420 30 40
 Solothurnstrasse 3, 3422 Kirchberg
 suter@gfp.ch
 2 4 6

Swiss Life Select AG
 041 726 51 00
 Zählerweg 8, 6302 Zug
 info@swisslife-select.ch
 3 4 6

Ceele Associés SA
 076 432 48 50
 Chemin de Beaulieu 11
 1752 Villars-sur-Glâne
 info@ceele.ch
 1 2

FoxAdvisor SA
 058 822 85 80
 Route des Falaises 140
 2000 Neuchâtel
 nbati@fox-advisor.ch
 1 2

**Ärzteberatung ABC
 Bühler & Partner AG**
 041 368 56 56
 Luzernerstrasse 24, 6330 Cham
 e.buehler@a-b-c.ch
 Succursale à in Kappelen BE
 2 6

Bucher & Strauss Versicherungen AG
 061 363 40 75
 Grellingerstrasse 9, 4052 Basel
 info@bucher-strauss.ch
 Succursale à in Frauenfeld TG
 3 5

360 Degrés SA
 022 525 73 60
 Route du Grand-Lancy 59, 1212 Lancy
 k.brisac@360-degres.ch
 1

ACSA
 022 734 20 47
 57, Rue Moillebeau, 1209 Genève
 m_tornare@bluewin.ch
 1

Assurances Thurre & Pancera Sàrl
 021 654 21 54
 Ch. de Rovéréaz 5, 1012 Lausanne
 info@thurre-pancera.ch
 1

Idealis Conseils SA
 024 545 02 00
 Rue du Bourg 28, 1860 Aigle
 f.deladoey@idealis.ch
 1

Key Insurance and Pension (KIP) SA
 021 804 80 77
 Rue du Sablon 2, 1110 Morges
 info@kip-sa.ch
 1

Médilac Consulting
 079 393 80 13
 Rue de la Corraterie 10, 1204 Genf
 vincent.limbach@medilac.ch
 1

PlaGestHy Assurances Sàrl
 021 703 30 70
 Route de Prilly 25, 1023 Crissier
 info@plagesthy.ch
 1

R.C. Pont Assurances Sàrl
 022 860 88 22
 Route de Jussy 29, 1226 Thônex
 info@rcpont.com
 1

SFAERAS experts-conseils
 022 990 06 06
 12, Av. Alfred-Cortot, 1260 Nyon
 administration@sfaeras.ch
 1

ACG Partner SA
 026 401 31 31
 Route des Fluides 5, 1762 Givisiez
 info@acgpartner.ch
 2

Bonice & Partner AG
 031 888 88 05
 Sägestrasse 66, 3098 Köniz
 info@bonice.ch
 2

Boss Insurance Services SA
 032 751 22 22
 Place Coquillon 2, 2001 Neuchâtel 1
 info@boss-insurance.ch
 2

BS & Associés SA
 058 911 08 20
 Place Coquillon 2, 2001 Neuchâtel 1
 info@bs-associes.ch
 2

Finanzakzent AG
 031 552 40 00
 Wölfistrasse 5, 3006 Bern
 info@finanzakzent.ch
 2

Shansa SA
 032 753 10 00
 Rue Eugène-de-Coulon 1, 2022 Bevaix
 info@shansa.ch
 2

MH Consulting AG
 079 362 21 40
 Dornacherstrasse 404, 4053 Basel
 info@mh-consulting.ag
 3

Profex Broker AG
 062 769 02 02
 Nordstrasse 14, 4665 Oftringen
 info@profexbroker.ch
 3

UAP Unabhängige Allfinanz Partner AG
 061 756 66 44
 Hauptstrasse 55, 4147 Aesch
 info@uap.ch
 3

Abes Group
 044 666 02 57
 Feldeggstrasse 5, 8152 Glattbrugg
 info@abes.ch
 4

Horndasch & Partner AG
 044 225 60 70
 Engimattstrasse 22, 8002 Zürich
 info@horndasch.ch
 4

INTUS BROKER AG
 044 763 10 70
 Lagerstrasse 11
 8910 Affoltern am Albis
 info@intusbroker.ch
 4

Mark&Michel
 044 213 20 60
 Löwenstrasse 25, 8021 Zürich
 info@markmichel.ch
 4

**Meier & Partner
 Versicherungstreuhand AG**
 043 266 80 40
 Kohlrainstrasse 10, 8700 Küsnacht
 info@mpvag.ch
 4

Neidhart Rüttimann & Partner AG
 044 226 90 90
 Bankstrasse 4, 8400 Winterthur
 info@nrup.ch
 4

Progressive Finance
 076 734 68 36
 Alfred-Escher Strasse 86
 8002 Zürich
 uwe.scheunemann@
 progressive-finance.ch
 4

Swiss Independance AG
 043 499 23 00
 Obere Purpelstrasse 1
 8607 Aathal-Seegräben
 contact@swissindependance.ch
 4

WS&P Versicherungsbroker GmbH
 052 243 04 00
 Rudolf Diesel-Strasse 5
 8404 Winterthur
 info@ws-p.ch
 4

Beratungszentrum AG
 052 555 05 10
 Maurerstrasse 8, 8500 Freienfeld
 kontakt@beratungszentrum.ch
 5

Franzelli AG
 041 211 11 55
 Seidenhofstrasse 14, 6003 Luzern
 info@franzelli.ch
 6

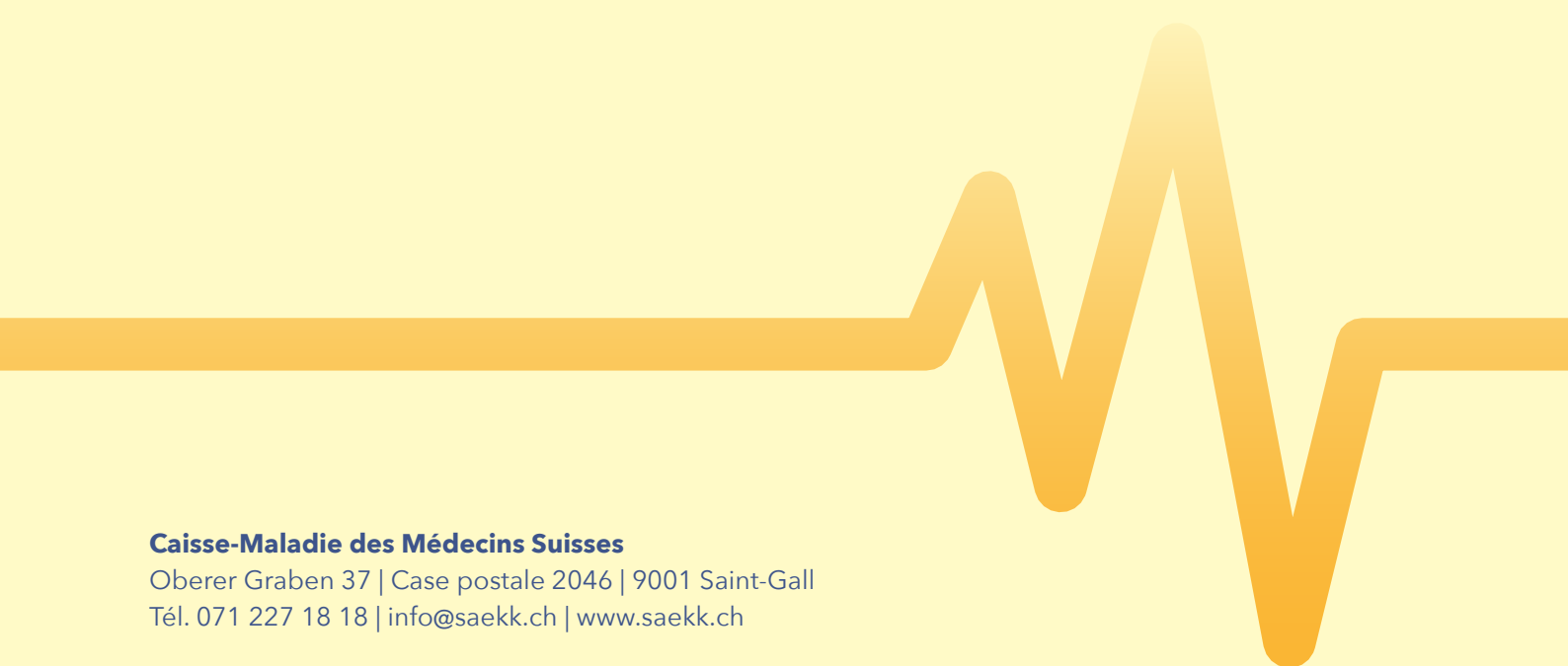
SOAB GmbH
 044 585 26 46
 Oberdorf 33, 6018 Buttisholz
 info@soab.ch
 6

Assiconsult SA
 091 922 74 17
 Via Balestra 31, 6901 Lugano
 giuseppe.vecchi@assiconsult.ch
 7

Assimedia SA
 091 756 20 80
 Via della Posta 16, 6600 Locarno
 info@assimedia.ch
 7

Deas Sagl
 079 512 80 10
 Via Ronco 28D, 6618 Arcegno
 elio.derighetti@deasbroker.ch
 7

GFP mediconsul Ticino SA
 091 960 23 23
 Via Generale Guisan 16
 6932 Breganzona
 info@gfpmediconsul.ch
 7



Caisse-Maladie des Médecins Suisses

Oberer Graben 37 | Case postale 2046 | 9001 Saint-Gall
Tél. 071 227 18 18 | info@saekk.ch | www.saekk.ch